

ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Bresil
Question écrite n° 47645

Texte de la question

M. Georges Hage attire l'attention de M. le ministre des affaires etrangeres sur les violations des droits de l'homme au Bresil. Au cours des guinze dernieres annees, 1 654 personnes - dirigeants syndicaux, paysans, religieux, journalistes, avocats, deputes - ont ete assassinees en raison de leur implication dans les luttes pour la terre et pour l'application de la loi bresilienne prevoyant l'expropriation des terres inexploitees qui se heurte a l'Institut national de reforme agraire et de colonisation (INCRA) et au refus arme des grands proprietaires terriens. L'impunite pour les responsables de ces crimes est totale. Seules deux condamnations ont ete prononcees et elles concernaient de simples executants. Actuellement, soixante familles paysannes du Mouvement des travailleurs ruraux sans terre sont menacees d'expulsion par des milices privees et la police militaire de Santa Rita, dans l'Etat du Maranhao, alors qu'elles y sont installees depuis trois generations et ont, de par la constitution bresilienne, le droit d'y demeurer. Des enfants des rues sont extermines par des escadrons de la mort dans de multiples villes bresiliennes la aussi, les criminels beneficient de l'absolue impunite. Par contre, ceux qui denoncent ces massacres sont tues ou menaces de mort, ou kidnappes ou finissent en prison a l'instar de Volmer Do Nascimento qui, ayant ete menace et kidnappe par un commando, purge actuellement quatre ans et neuf mois de prison a Natividade (Etat de Rio) pour injures et diffamation! Un tribunal international d'opinion reunissant des personnalites vient de se constituer pour denoncer ces exactions et inciter le gouvernement bresilien a punir les coupables et a respecter les accords internationaux des droits de l'homme et de l'enfant signes par le Bresil. Il lui demande en conseguence d'intervenir dans ce sens par la voie diplomatique aupres des organismes internationaux et du gouvernement bresilien.

Texte de la réponse

La France suit avec attention la situation des droits de l'homme au Bresil, comme partout dans le monde. Le gouvernement du President Cardoso a fait preuve depuis 2 ans d'une grande determination pour parvenir a une amelioration dans ce domaine. Des avancees significatives ont ete enregistrees dans le domaine institutionnel (creation le 31 janvier 1995 d'une Commission des droits de l'homme de la chambre des deputes presidee par un parlementaire de l'opposition ; installation le 18 decembre 1995 d'une commission speciale chargee de proceder a la reconnaissance et a l'indemnisation des morts et disparus politiques avant l'annee 1979 ; creation d'une direction des droits de l'homme au ministere des affaires etrangeres). En outre, le ministre de la justice, dont les attributions comprennent egalement celles de l'interieur, a presente a Geneve, le 26 mars 1996, un important plan national d'action en matiere de droits de l'homme : etablissement d'une carte de la violence au Bresil; projet de loi visant a attribuer aux autorites federales, police et justice, la competence sur toutes les violations de droits de l'homme ; projet de loi visant a augmenter la protection des temoins ; transfert des tribunaux militaires vers les tribunaux civils de la competence pour juger des crimes de droit commun perpetres par la police militaire ; introduction dans les academies de police d'un cours sur les droits de l'homme organise en collaboration avec Amnesty International. Ces efforts, malgre la persistance de violations des droits de l'homme, doivent etre salues. La situation reste preoccupante pour ce qui est des violences dans les campagnes liees a la repartition des terres. Le President bresilien s'est engage, notamment depuis la mi-96, dans une

relance de la reforme agraire au moyen de trois grandes mesures : acceleration des procedures d'expropriation, augmentation de 350 % du taux d'imposition des terres inexploitees, politique de desarmement des campagnes pour stopper l'escalade de la violence. Il convient cependant de noter la persistance de resistances a l'acceleration de la reforme agraire, compte tenu des interets en jeu. Le probleme des enfants des rues reste pose. L'Union europeenne lui consacre un important programme de soutien. L'aide que peuvent apporter la France et l'Union europeenne a la solution de ces problemes sera naturellement evoquee avec les responsables bresiliens a l'occasion de la prochaine visite du President de la Republique du Bresil au mois de mars 1997.

Données clés

Auteur : M. Hage Georges Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 47645 Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : affaires étrangères Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 janvier 1997, page 321 **Réponse publiée le :** 10 mars 1997, page 1178